

# Régime standard 4000

Régime complet – comporte la couverture la plus étendue

Ce régime très complet comporte une indemnité de médicaments sur ordonnance de 4 000 \$ par personne, par année civile. Parce qu'il inclut une excellente assurance maladie complémentaire, une indemnité de frais d'hospitalisation illimitée et l'assurance voyage de luxe, c'est le choix de nombreux membres du secteur de l'éducation.

## L'assurance comprend :

### Indemnité de médicaments de 4 000 \$

On rembourse 85 % des frais de médicaments sur ordonnance admissibles à concurrence de 4 000 \$ par personne, par année civile.

Aucune franchise.

Les produits pour dysfonction sexuelle sont couverts à concurrence de 750 \$ par personne.

Vous assumez les frais d'ordonnance.

**Économisez davantage** en utilisant le service de livraison à domicile de la pharmacie d'Express Scripts Canada pour vos médicaments d'entretien sur ordonnance. **On vous rembourse 100 %** du coût des médicaments d'entretien génériques sur ordonnance (le remboursement est de 90 % pour les médicaments de marque). Détails à la page 20.

### Comprend aussi (sans prime supplémentaire)

Services paramédicaux — remboursement de 80 % des frais admissibles à concurrence d'un maximum combiné de 1 250 \$ par personne, par année civile.

Soins de la vue — remboursement de 80 % des frais admissibles à concurrence de 375 \$ par personne, par période de deux années civiles.

Frais d'hospitalisation — remboursement de 100 % des frais d'hospitalisation en chambre à deux lits, sans limite.

Assurance voyage de luxe couvrant **jusqu'à 95 jours par voyage, nombre de voyages illimités par année civile!** Détails à la page 12.

Accès à CAREpath, programme d'assistance pour le cancer, au programme Assistance soins aux aînés<sup>MC</sup>, au programme de bourses d'études du RAEO et au programme de rabais Edvantage. Détails aux pages 20 et 21.

(Plus de détails dans le tableau comparatif, pages 14 et 15.)

### Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter :

Assurance dentaire du régime MRA – Vous pouvez l'ajouter en tout temps sans frais administratifs et présenter des demandes de règlement immédiatement. Détails et primes à la page 13.

### Primes mensuelles

(y compris l'indemnité de frais d'hospitalisation en chambre à deux lits sans limite et l'assurance voyage de luxe)

**Médicaments – max. de 4 000 \$ par personne, par année civile**

**Personne seule** 133,90 \$

**Couple** 263,31 \$

**Famille** 312,57 \$

Il n'y a ni TVP ni TVH.